lh océanes

lh &vous

Votre cahier culturel

Retrouvez au centre du journal toute l'actualité de la quinzaine pour vivre et sortir au Havre.

Le Carré des Docks vous souhaite la bienvenue !

> PAGES 6 ET 7

OCÉANES N° 79 - Du 16 décembre 2016 au 15 janvier 2017 - **Journal bimensuel de la Ville du Havre** - Mairie du Havre - 1517 place de l'Hôtel de Ville - CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex - Tél. : 02 35 19 45 45 - Fax : 02 35 19 46 37. Site Internet : lehavre. fr - Pour joindre la rédaction : oceanes@lehavre.fr **Directeur de la publication** Patrick Teissère. **Directrice de la rédaction** Clotilde Larrose. **Responsable de l'information** Corinne La Marra. **Rédactrice en chef** Laurence Soulard. **Conception graphique** Epiceum. **Maquette** Armelle Rospape. **Rédaction** Jean-Baptiste Bayon - Anne-Sophie Caucheteux - Laurence Soulard. **Secrétariat de rédaction** Béatrice Jodeau. **Coordinatrice du programme culturel** Béatrice Jodeau. **Ont collaboré à ce numéro** Marie d'Aignan - Olivier Bouzard. **Service photographique** Laurent Bréard - Philippe Bréard - Erik Levilly. **Iconographie** Virginie Follet. **Couverture** Patrick Boulen. **Régie publicitaire** AECP Conseil 06 98 75 52 00 **Impression** Imprimerie Deprez. **Diffusion** Adrexo. **Nombre d'exemplaires** 45 000. **ISSN** 1282-8068. Dépôt légal à parution. Le journal n'est pas responsable des photos et illustrations qui lui sont adressées. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

leHavre

Trois questions à...

© Erik Houri

Edouard PHILIPPE
Maire du Havre,
Député de la Seine-Maritime

LH Océanes : Qu'attendez-vous de ce nouvel équipement ?
Edouard PHILIPPE : *Nous avons fait le choix, depuis quelques années, de combler notre retard en matière d'équipements majeurs. Nous développons une offre de services de qualité : nouvelle mobilité avec le tramway, développement des événements culturels et sportifs avec un stade reconnu parmi les plus importants de France. Nous jouons dans la cour des grandes villes, notre positionnement a clairement évolué positivement. Avec la construction d'une telle structure, nous pouvons miser sur l'amplification du tourisme d'affaires. Notre intérêt est de disposer d'un établissement capable de répondre aux besoins fréquemment exprimés des acteurs économiques, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. C'est une nécessité absolue de disposer d'une grande salle de spectacles complémentaire des Docks Océane.*

LH O. : Dans un domaine de plus en plus concurrentiel, quels sont les atouts du territoire havrais ?
E.P. : *Nous en avons beaucoup. J'insiste souvent, même si cela fait déjà 10 ans, nous bénéficions d'un patrimoine reconnu par l'UNESCO, ce n'est pas rien ! Incontestablement, notre proximité avec Paris et la vallée de la Seine peut jouer en notre faveur, notamment avec le tissu industriel et portuaire bien implanté. Nous appartenons à une région attractive, dynamique, ouverte sur le monde et qui a une très forte identité. Notre positionnement géographique est donc un sérieux atout, mais cela ne suffit pas pour faire venir des entrepreneurs, des cadres, des artistes, des touristes... Nos politiques culturelles, sociales et sportives se distinguent par leur originalité, que ce soit* Lire au Havre, Vibrer au Havre, Le Havre en forme... *Nous disposons, par ailleurs, d'un ambitieux projet de campus nouvelle génération au cœur du centre-ville et nous voulons attirer de plus en plus d'étudiants.*

LH O. : Quels sont les prochains équipements prévus pour renforcer et confirmer l'attractivité de la ville ?
E.P. : *Nous prévoyons de réhabiliter le Grand Quai du Havre à l'horizon 2019-2020, pour permettre aux Havrais et aux autres visiteurs de profiter pleinement de cette vue exceptionnelle sur le port et la mer. À la rentrée 2019, nous installerons un lieu dédié à l'écosystème numérique, pour favoriser le développement d'une filière, et un nouveau bâtiment accueillera l'École de Management de Normandie. De nouveaux équipements hôteliers haut de gamme devraient voir le jour pour enrichir notre offre et accompagner cette dynamique du tourisme d'affaires. Parce que l'attractivité se joue aussi sur l'eau, notre port de plaisance se modernise pour proposer des services innovants, et nous imaginons une dynamique nouvelle autour de la Seine et de nos bassins pour dessiner de nouvelles façons de vivre, de travailler, de se déplacer sur et au bord de l'eau. Vous voyez, nous ne manquons pas de projets ni d'audace, et il y a encore beaucoup à faire !*

CARRÉ DES DOCKS - LE HAVRE NORMANDIE

Carré d'as pour le tourisme d'affaires

• *Inauguré le 12 décembre dernier, le Carré des Docks - Le Havre Normandie, regroupant un centre de congrès et un parc des expositions, est appelé à devenir une destination du tourisme d'affaires, vecteur de développement économique.*

Les Docks Café font peau neuve. Ces bâtiments datant de 1960 viennent d'être totalement rénovés pour désormais, après dix-huit mois de chantier, offrir un nouvel espace, le Carré des Docks - Le Havre Normandie. Conçu par les architectes Richez Associés-Paul Andreu, il regroupe un centre de congrès de 14 000 m² et un parc des expositions pour les foires et les salons, de près de 7 000 m². Pour la Ville du Havre et la Communauté de l'agglomération havraise (CODAH), ce nouvel équipement, situé en entrée de ville et à proximité de la gare, dans le quartier des Docks en pleine mutation, est un outil au service du développement économique du territoire, avec une ambition : faire partie des grandes destinations pour les congrès nationaux et internationaux.

Retombées économiques
À l'origine, une étude de marché, conduite en 2010 par l'Office de tourisme de l'agglomération havraise, dresse un constat clair : les acteurs économiques locaux ainsi que différents organisateurs de congrès sont dans

Suite de l'article page 7

© Laurent Bréard

Des espaces modulables et multifonctionnels

- **Le Parc des expositions**
  D'une surface de près de 7 000 m², il est divisé en trois nefs avec trois entrées distinctes, sur 140 m de long, pouvant être exploitées séparément et accueillir simultanément plusieurs manifestations. Profitant d'un bel éclairage naturel grâce à ses toitures largement vitrées, il est doté d'un espace de restauration et d'une terrasse.

- **Le Carré 2 100 : la grande salle de congrès - spectacles**
  Le Carré abrite le centre de congrès proprement dit : ce nouvel espace modulable doté d'une jauge de 2 100 places assises (2 400 en configuration assis/debout) et de cabines de traduction, peut accueillir de grands congrès mais aussi des spectacles, des banquets et des conventions. Le confort et l'acoustique permettent de répondre aux attentes des plus exigeants.

- **Le Carré 400 : la salle de conférences - auditorium**
  À l'étage, l'auditorium a une capacité de 350 places assises, idéale pour des événements de moyenne jauge (conseils, assemblées générales...). Elle permet des projections face à une vue imprenable sur le bassin Paul Vatine et les Docks Vauban, en fond de scène. 170 places sont équipées de micros et de tablettes permettant de voter.

© Richez et associés / Paul Andreu Architectes Paris

- **Espaces bureaux/salles de réception**
  La partie ouest se compose de trois grands ensembles vitrés, sur deux niveaux. Onze salles de réunion y ont été installées, dont une d'une capacité de 200 personnes. Au rez-de-chaussée, un espace de restauration de 900 m² avec terrasse peut accueillir des réceptions de 1 500 personnes.

- **Financement**
  Réalisé par Spie Batignolles Nord, le projet de 35 M€ est financé par la société publique locale des Docks (CODAH/Ville du Havre), maître d'ouvrage, avec le soutien de la Région Normandie et du Département de la Seine-Maritime.

l'attente d'une structure capable d'accueillir des congrès importants. En 2014, l'agglomération a attiré près d'un million de visiteurs dont plus de 800 000 touristes. 75 % d'entre eux étaient des touristes d'affaires. Pour répondre à ces besoins, il y avait bien les Docks Café, mais le bâtiment, construit en 1960 et réhabilité en 1998, nécessitait d'importants travaux de rénovation. Intégré au même édifice et dédié aux salons et aux foires, le Parc des expositions génère de fortes retombées économiques pour le territoire. Une dizaine de manifestations représente en effet, à l'année, plus de 1 000 exposants et 53 000 visiteurs. Datant de 1998, il commençait, lui aussi, à se faire vieux.
Plutôt que de construire un bâtiment neuf, la Ville du Havre et la CODAH décident alors de restructurer les Docks Café et de bâtir, sur le même site, le centre de congrès. Cela s'avère en effet une solution moins coûteuse.

L'esprit des Docks
En bord de bassin, dans le quartier des Docks, le nouvel édifice s'inscrit totalement dans le patrimoine portuaire du Havre. Le principe, proposé par Richez Associés-Paul Andreu, est de garder l'esprit des Docks. La quasi-totalité des structures existantes a été conservée. Les trois halles des Docks Café ont été réhabilitées en halles d'exposition et un volume neuf, intégré, abrite le centre de congrès.
Ce nouvel équipement sera complémentaire des Docks Océane, implantés en face, de l'autre côté du bassin Paul Vatine. Également gérés par la société S-PASS, ils accueillent des événements sportifs et culturels. Les atouts du Carré des Docks - Le Havre Normandie ? « La nouveauté de l'équipement, la modularité des espaces et son positionnement géographique, en plein cœur de la ville et de la vie étudiante, à deux minutes de la gare et des hôtels », répond S-PASS.

Bureau des congrès
Le centre de congrès travaille avec l'Office de tourisme dont le Bureau des congrès reçoit des demandes très diverses : « On peut nous demander, pour un même événement, un espace de travail pour mille personnes, un lieu pour une soirée de gala, des visites guidées dans la ville classée patrimoine Unesco et des excursions sur les plages du Débarquement. » L'ouverture annoncée du Carré des Docks - Le Havre Normandie a joué un rôle de locomotive : de nouveaux hôtels se sont récemment implantés au Havre, où la capacité est passée de 1 600 à 2 200 chambres de 2012 à 2016.
Le lieu séduit : le groupe Ouest-France a choisi Le Havre et le Carré des Docks pour ses premières Assises de la Normandie, le 8 décembre dernier, avec près de 500 participants. En juin prochain, la Fédération nationale de généalogie y tiendra ses trois jours de congrès (350 personnes, 200 stands au parc expo) et la fédération Addiction ses 7es Journées nationales, avec plus de mille participants attendus. Patricia Kaas y chantera Piaf en janvier et le Ballet de Milan y dansera *La vie en rose*... sans oublier les festivités des 500 ans du Havre et la Transat Jacques Vabre. 2017 sera une grande année et le Carré des Docks est fin prêt à participer à son rayonnement.

M.A. •

Journée portes ouvertes du Carré des Docks - Le Havre Normandie le samedi 17 décembre de 10 h à 18 h.
Plus d'infos sur dockslehavre.com
Carré des Docks Le Havre Normandie & Docks Océane

Chauffage à l'eau de mer

Se voulant exemplaires en termes de développement durable, la Ville et la CODAH ont choisi une solution renouvelable inépuisable : le chauffage à l'eau de mer. Une pompe à chaleur réversible (chaud et froid) sera alimentée par l'eau du bassin Paul Vatine. La chaleur sera transportée sous forme d'eau surchauffée, dans des canalisations calorifugées vers le centre de congrès et le complexe aquatique des Bains des Docks auquel il est connecté. Pour la climatisation des deux bâtiments, le réseau distribuera le froid sur le même principe, transporté sous forme d'eau glacée. Ce système garantira 85 % des besoins de chauffage et 100 % en rafraîchissement de l'édifice. Autres bénéfices : une réduction de 64 % de la consommation de gaz (énergie fossile) de la piscine et de 15 % de la consommation d'électricité des deux structures. L'innovation a reçu le soutien financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).